L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

DIMANCHE MATIN, 11 JUILLET.

RACHEL ET ADRIENNE LECOUVREUR.—M. Legouvé continue dans le *Temps* l'histoire d'*Adrienne Lecouvreur* et de Rachel. Il parait à faire revenir la tragédienne sur son refus en lui lisant de nouveau la pièce chez elle et qu faisant valoir le rôle par les côtés dramatiques qui pouvaient la séduire.

Un soir Rachel voulut essayer le cinquième acte qui n'avait pas été répété encore:

"Nous descendons sur la scène; pas de gaz, plus de rampes; pour toute lumière, le petit quinquet traditionnel à côté du trou du souffleur où il n'y avait pas de souffleur; pour spectateurs, le pompier de garde dormant sur une chaise entre deux décors, et moi, assis à l'orchestre. Dès le début, je fus saisi au cœur par l'accent de Mlle Rachel; je ne l'avais jamais vue si vraie, si simple, si puissamment tragique; les reflets de ce petit quinquet fumeux jetaient sur sa figure des lividités effrayantes, et le vide de la salle prêtait à sa voix une sonorité étrange; c'était funèbre! L'acte terminé, nous remontâmes au foyer. En passant devant une glace, je fus frappé de ma pâleur et plus frappé encore en voyant M. Régnier et M. Maillard aussi pâles que moi. Quant à Mlle Rachel, silencieuse, assise à l'écart, agitée de petits frissons nerveux, elle essuyait quelques larmes qui coulaient encore de ses yeux."

M. Legouvé félicita chaudement son interprète, lui disant qu'elle ne jouerait jamais comme elle venait de le faire.

—Vous étiez devenue sans doute à vos propres yeux, lui dit-il, la pauvre Adrienne, mourant au milieu de la nuit entre les bras de deux amis.

Elle resta un moment silencieuse, puis reprit:

—Vous n'y êtes pas du tout! Il s'est passé en moi un phénomène bien plus étrange; ce n'est pas sur Adrienne que j'ai pleuré, c'est sur moi!.... Un je ne sais quoi m'a dit tout à coup que je mourrais jeune comme elle, il m'a semblé que j'étais dans ma propre chambre, à ma dernière heure, que j'assistais à ma propre mort, et lorsqu'à cette phrase: "Adieu, triomphes du théâtre! adieu, ivresses d'un art que j'ai tant aimé.... vous n'avez vu verser des larmes véritables, c'est que j'ai pensé avec désespoir que le temps emporterait toute trace de ce qui aura été mon talent, et que bientôt..., il ne resterait plus rien de celle qui fut Rachel!"

Au surplus, des pressentiments de ce genre préoccupèrent toujours Rachel.

En voici une preuve bien frappante. Quand Mlle Rachel apprit la mort de sa jeune sœur Rebecca, sa douleur fut grande, car ses affections de famille étaient profondes. Mais tout à coup, le troisième jour, une étrange terreur vint se mêler à son désespoir. Elle se rappelle que le nom de Rebecca avait été aussi le sien dans son enfance, qu'elle n'avait pris celui de Rachel que pour ses débuts au Gymnase, et à la prière de M. Poirson; la voilà saisie d'une folie épouvante, et s'écriant: "C'est moi qui m'appelle Rebecca! c'est moi qui suis morte!.... c'est moi qui suis morte!...." Hélas! elle se trompait de bien peu. Bien peu d'années après, elle mourait comme sa sœur, de la même maladie que sa sœur, dans un petit village du midi de la France, au Cannet.

REGAINS DU PROCÈS DES SPIRITES.—L'information a démontré que la doctrine spirite se propage chaque jour. Les œuvres d'Allan-Kardec ont un succès énorme en librairie. Le *Livre des Esprits* est à sa vingt-troisième édition; le *Livre des Médiums* à sa douzième; l'*Evangile spirite* à sa quatorzième.

A la *Revue spirite*, dirigée par Leymarie, tous les collaborateurs étaient spirites, naturellement. La rédaction se composait donc, à peu près, uniquement de récits d'apparitions, récits qui variaient suivant les degrés d'intelligence ou d'impressionnabilité du sujet auquel l'esprit faisait l'honneur d'une visite.

J'ai copié dans la *Revue* un spécimen de ces récits. On va voir, par ce simple extrait, combien certaines personnes, qui ne sont point à Charenton pourtant, ont le cerveau mal équilibré:

Je vous disais dans ma dernière lettre que chez Mme Firman nous avions obtenu des manifestations splendides. Vous n'en serez pas surpris, vous qui avez eu le bonheur d'en être souvent le témoin. Néanmoins, permettez-moi de vous rapporter brièvement ce qui s'y est passé.

Vous savez que chez M. Buguet je n'ai pu obtenir le portrait de ma pauvre femme ni d'aucun autre parent que j'aie pu reconnaître. Mais chez Mme Firman, j'ai été amplement dédommagé; j'ai bien regretté d'être obligé de repartir le soir même; sans cela je l'aurais priée de me donner le lendemain une autre séance.

Comme vous le savez, la première partie de la séance se passe dans l'obscurité. Après avoir fait la chaîne, les objets ici sur la table ont été saisis par des mains invisibles et un tambour de basque nous a tous frappés sur la tête; nous avons tous senti aussi un vent glacé qui a passé sur nous. Je ne m'arrêterai pas à cela.

Ce vous venait de cesser lorsque Mme Firman s'est dit en s'adressant à moi: "Je vois un esprit de femme qui s'approche de vous." Elle m'en a fait une description qui ressemblait au portrait de ma femme. Soudain, je sentis comme un fluide s'approcher de ma joue et je sentis s'y appuyer un visage tiède complètement matérialisé, qui, à trois reprises, m'a embrassé affectueusement, de manière qu'il tout le monde de la parfaitement entendu. J'étais tremé comme vous pouvez le penser. J'ai posé plusieurs questions à l'esprit. Mme Firman m'a fait dire par notre interprète: "L'esprit essaie de parler, mais il ne peut y parvenir." J'ai demandé alors à être embrassé sur le front. Au bout d'un moment, j'ai senti comme un fluide s'en approcher. Alors, j'ai été embrassé trois fois encore. Je me suis écrié en français: O chère âme! aussitôt, dit est ce en if Alors une voix faible, mais très distincte, a prononcé ces mots: "Oui, oui..." Embrassé une troisième fois, j'ai rendu les baisers, et l'impression ressentie était comme si la tête eût été vivante absolument.

(Suivent le nom et l'adresse du spirite qui a envoyé le récit de l'apparition.)

Cette Mme Firman est la femme du Firman qui vient d'être condamné par le tribunal correctionnel. C'était elle qui faisait l'esprit, et qui embrassait très réellement sur la joue le brave homme qui croyait embrasser l'esprit de sa "défunte!"

Le spirite qui se faisait embrasser était peut être un malin.

L'UTILITÉ DES MOUCHES.—L'opinion généralement admise sur les mouches est que ces insectes constituent un de ces maux de la vie auxquels il est impossible de parer complètement, quoi qu'on fasse. Quand elles salissent nos peintures et les décorations de nos salons, quand elles tombent dans notre lait, ou nous empêchent de dormir avec leur bourdonnement agaçant et leurs piqûres incessantes, nous remercions le destin de ce que le froid nous débarrasse de cet ennemi de tous les instants. L'on se demande à quoi sert cet insecte, si ce n'est à nous exaspérer. Eh bien! la mouche, si incommode qu'elle soit, a comme toutice qui vit ici-bas, une mission à remplir et une mission fort importante qui doit lui faire pardonner les attaques obstinées dont nous sommes l'objet de sa part.

Regardez attentivement une mouche qui vient se reposer après avoir volé pendant quelque temps; vous lui verrez exécuter une série de mouvements qui vous rappelleront ceux du chat qui fait sa toilette ou de l'oiseau qui lustre ses plumes. Ce sont d'abord les pattes de derrière qui sont frottées l'une contre l'autre; puis chacune de celles-ci passe sur une aile; puis c'est autour des jambes de devant de se frictionner, enfin, vous verrez la trompe passer sur les jambes et sur toutes les parties du corps qu'elle pourra atteindre.

Ce manège est-il fait dans un but de propreté seulement? On l'a cru jusqu'ici; mais M. Emerson, un chimiste anglais, a récemment démontré qu'il en était tout autrement. En plaçant une mouche qu'il venait de prendre sous un microscope, il vit qu'elle était couverte de poux d'une petitesse incroyable; il renouvela [illegible] sur d'autres mouches et son expé[rience] [illegible] même pour constata qu'il en était [illegible] toutes.

Il remarqua ensuite que ces insectes passaient leur trompe sur leur corps là où il y avait des poux, et que les divers mouvements des pattes dont nous avons parlé n'avaient d'autre but que de rassembler en un même point le plus de ces animalcules possible pour n'en faire qu'une bouchée. M. Emerson crut d'abord que c'était leur progéniture que dévoraient les mouches, car on sait qu'elles portent leurs petits attachés à leur corps; mais de nouvelles expériences le tirèrent bientôt de cette erreur.

Il mit en effet sous le microscope un morceau de papier blanc sur lequel s'étaient posées deux mouches, qui semblaient très occupées à manger quelque chose; il constata sur le papier la présence de ces mêmes poux. L'essuya alors le papier et le plaça en un lieu d'où il prit soin qu'aucune mouche n'approchât; au bout d'un certain temps, il remit le papier sous le microscope et vit avec étonnement qu'il était couvert de poux; ce n'était donc pas leurs petits que les mouches mangeaient, mais des animalcules qui flottaient dans l'air et qui s'accrochaient aux ailes, aux pattes, au corps de ces insectes. Il est dit que les mouches étaient suffisamment chargées de cette provision vivante, elles se retiraient dans un coin tranquille pour faire leur repas.

L'expérimentateur renouvela ses expériences en un grand nombre d'endroits. Dans les lieux sales où l'air était vicié, il constata que les myriades de mouches qui s'y pressaient étaient littéralement couvertes d'animalcules. D'autres mouches, capturées dans des endroits propres et bien aérés, étaient, au contraire maigres et presque complètement dépourvues d'animalcules. Ainsi, là où la corruption existait, les germes animés pouvant déterminer des maladies, existaient de même et de même aussi les mouches qui leur faisaient la chasse. Là où la propreté régnait, on ne voyait pas d'animalcules et les mouches étaient rares et affamées.

C'est ainsi que M. Emerson conclut que les mouches ont en ce monde une mission autre que celle de nous agacer.

Par ses intéressantes recherches, cet observateur a mis au jour un nouvel anneau de cette chaîne nécessaire de destruction qui existe dans la nature animée. Ces corps microscopiques servent de nourriture à la mouche, celle-ci à l'araignée, l'araignée à l'oiseau, l'oiseau aux quadrupèdes ou à l'homme.

D'un autre côté, ces animalcules animés ont des besoins. Comment se nourrissent-ils? Ont-ils vis-à-vis d'autres animalcules inconnus le même rôle que les mouches ont vis-à-vis d'eux? Voilà ce qu'on ne saurait dire et ce que la perfection des instruments ne permettra jamais de constater. Ce que l'on peut avancer sûrement, c'est que ces animalcules doivent avoir leur utilité en ce monde.

FEUILLETON.

L'AMIE DU ROI.

ROMAN HISTORIQUE

Par Armand LAPOINTE.

XV—Suite.

—Cela peut se trouver, madame dit cet aventurier Waldo. Tout se trouve en ce monde.

—Oh, tout, en effet, cela excepté!

—Enfin, reprit l'aventurier, il vous semblait dur, d'avoir votre ancienne amie pour reine, et vous le voulez empêcher à tout prix.

—J'en conviens.

—Parfait! Eh bien, madame, vous faites fausse route!

—Vous dites? demanda la comtesse en regardant fixement Waldo, que cela n'intimida pas du tout.

—Je dis que vous vous trompez de chemin, madame.

La curiosité de la comtesse Paula était vivement excitée.

—Expliquez-vous, dit-elle.

—C'est facile. Si le roi mourait, qui lui succéderait?

—On ne meurt pas à vingt ans, capitaine! dit la comtesse.

—Madame, on meurt d'accident à tout âge.

Cette pensée ouvrait des horizons immenses à la comtesse Paula.

—Après? dit-elle.

—Alors, vous voyez d'ici qu'il faut épouser pour arriver à la couronne de Suède!...

Décidément ce capitaine Waldo avait en lui l'étoffe d'un profond politique!

La comtesse resta un moment rêveuse. Elle n'avait point eu encore l'ambitieux désir que Waldo lui suggérait; mais, tout à coup, ce brillant avenir se fixa dans sa pensée et y prit un empire tyrannique.

Seulement il ne fallait pas attendre, pour exécuter ce projet, que le prince Charles-Philippe héritât du trône, car alors sans doute, il rechercherait une alliance royale.

Waldo se baissa vers la comtesse, et, s'appuyant sur le dos de son fauteuil, ajouta d'un ton mystérieux:

—Il y a même, à l'heure présente, une assez grosse difficulté!

La comtesse ne prit nulle attention à l'attitude quelque peu familière du capitaine.

—Laquelle?

Waldo jeta un regard à droite et à gauche qui semblait vouloir sonder les tapisseries, et, s'approchant de l'oreille de la comtesse, dit à mi-voix:

—Le prince Charles aime Mme Elbé, et le jour du roi pour celle-ci ne fait qu'aiguiser son désir.

La comtesse fit un bond sur elle-même et se trouva debout en face de Waldo. Son visage était empourpré par la haine.

—Tu dis vrai? demanda-t-elle.

Waldo fit un signe affirmatif.

—Je ne m'étais donc pas trompée! s'écria la comtesse, ne se contenant plus. Et je servirais d'instrument à la gloire de l'un au bonheur de l'autre! Jamais! jamais!

Waldo prit un ton humble et obséquieux.

—Si madame la comtesse voulait bien prêter quelque attention à ce qui me reste à lui dire, peut-être que....

La comtesse avait les lèvres frémissantes de colère et de désir de vengeance.

—Eh! que pourriez-vous me dire encore? s'écria-t-elle, sinon que je suis jouée; que le prince a usé de mon dévouement et de mon aveugle affection pour arriver à ses fins au parti; que j'ai servi à lui recruter des serviteurs, des amis et des soldats, et que lorsque sonnera l'heure du succès, je serai ce que je suis, la comtesse Paula, une femme que l'on tiendra peut-être même éloignée de la cour comme dangereuse, car, une fois arrivé au but, on redoute les complices qui vous ont aidé à l'atteindre!...

Et Charles, ajouta-t-elle comme si elle se fût parlé à elle-même, vous avez odieusement abusé de la tendresse que je vous portais!

Waldo laissa ce dépit, cette grande colère, cette déception cruelle s'épuiser en paroles de menaces et de haine; puis, lorsqu'il vit la comtesse silencieuse, abattue sous le coup violent porté à son amour-propre, il lui dit bien doucement:

—Si madame la comtesse voulait me permettre de continuer....

—Continuez, capitaine, répondit la jeune femme en se jetant dans son fauteuil.

—Madame, reprit Waldo, il y a parfois avantage à écouter les plus humbles et les plus petits. Vous n'avez pas eu, je suppose, que j'étais homme à signaler le mal, sans pouvoir y apporter le remède?

—Il existe-t-il contre l'ingratitude? fit la comtesse en soupirant.

—J'en sais un contre la ruine de vos espérances.

—Lequel? demanda anxieusement la comtesse Paula.

—C'est d'empêcher Mme Elbé d'épouser le prince.

—Comment?

—Voilà où gît la difficulté! je le reconnais; elle n'est pas insurmontable, si vous voulez employer toute la finesse et l'intelligence que vous possédez à un haut point.

—Ma finesse, mon intelligence! elles n'ont pas été heureuses jusqu'ici... Etre jouée par une novice comme Elbé!

—Je connais un homme qui peut décider la question à votre avantage, en renversant la comtesse de Brahé du jeu.

—Et cet homme, quel est-il? que voulez-vous? demanda vivement madame Paula. La moitié de ma fortune? Je la lui donne.

Waldo poussa un gros soupir de regret.

—Hélas! madame, cet homme est trop loin pour profiter de vos bonnes dispositions à son égard; que ne suis-je à sa place!

—Eh bien!

—Eh bien! c'est un garçon désintéressé; il a grand mal! Une seule chose, le tourmente et l'occupe.

—Ne peut-on le prendre par là?

—Encore, hélas! non, madame, cette chose étant la fortune de son maître, et ce maître se trouvant bâti de façon qu'il n'en fait qu'à sa tête.

—Alors? fit la comtesse impatientée.

—Je dit Waldo qui avait des raisons pour ne pas aller trop vite, voilà où il faut posséder la plénitude de ses facultés pour jouer fin jeu.

La comtesse était fortement agacée.

—Mais parlez donc, capitaine! s'écria-t-elle; venez au fait vivement. Ne voyez-vous pas que je souffre!

—Je demande pardon à madame la comtesse, dit Waldo d'un ton larmoyant qui détonnait tout à la fois, mais j'aurais été bien plus libre si mes préoccupations financières ne me venaient troubler!

—N'est-ce que cela! Combien vous faut-il?

—Ah! madame, votre grandeur est bien trop généreuse pour que j'aborde un détail de chiffre avec elle.

La comtesse tira une bourse d'un petit meuble et, la jetant à Waldo, lui dit avec un sentiment de dégoût:

—Prenez ceci et parlez sans réticences. Si votre projet est bon, vous en aurez encore autant; s'il réussit, le double.

Waldo fit disparaître la bourse dans sa poche et, souriant, dit:

—Vous méritez d'être reine, madame, car vous payez royalement.

—Au fait, capitaine.

—Eh bien! madame, la jeune comtesse de Brahé a un fiancé qui n'est ni le roi ni le prince Charles.

—Dites-vous vrai? demanda la comtesse de nouveau très attentionnée aux confidences de Waldo.

Le capitaine avait son salaire en poche; il était donc inutile de s'attarder davantage en route.

—Il s'agit, madame, reprit-il sans répondre à l'interpellation, de le faire venir pour le jeter au travers de toutes les intrigues qui entourent Mme Elbé.

—Il est donc loin?

—Il fait la guerre.

—Son nom?

—Pontus de la Gardie!

—Ah! s'écria la comtesse avec joie, voilà un rival sérieux! Celui-là peut lutter avec le prince, il peut lutter avec le roi!

—Mais un seul homme a la puissance de le faire venir.

—Et cet homme?

—C'est son valet.

—[illegible] n'est pas aux plaisanteries, capitaine Waldo [illegible] sévèrement la comtesse.

—Je parle très sérieusement, madame. Le soldat Larose, valet de M. de la Gardie, est resté à Stockholm au moment du départ de l'officier français pour la Moscovie, afin de surveiller les intérêts de son maître, et je jure Dieu qu'il n'y fait faute. Mais depuis que la cour est à Helsingfors, Larose a quitté Stockholm et se trouve ici, ce qui me fait supposer que la comtesse Elbé est venue chercher un refuge en Finlande. Larose n'ayant d'autre mission que de protéger la fiancée de son maître, je ne vois pas trop ce qu'il ferait à Helsingfors si ma supposition était fausse.

—Oui, oui, la chose est probable, certes même! Pas un mot de cela à personne, capitaine. Vous m'entendez?

Waldo frappa sur sa poche et dit en souriant:

—Madame la comtesse a trouvé le moyen de me rendre muet comme la tombe. Quant à M. de la Gardie, ajouta Waldo, sans être d'une nature soupçonneuse, — tous ces Français ont une grandeur d'âme ridicule — tenez pour certain que quoi que ce soit qu'on lui puisse écrire, il n'en croira pas un mot si Larose ne le contre-signe.

—Alors il me faut ce Larose, à quelque prix que ce soit.

—Employez-y toute votre finesse, madame, car votre argent n'y pourra rien.

—Envoyez-le moi, aujourd'hui même.

—Je le voudrais, mais je ne le puis. Larose et moi sommes en délicatesse, et ma mission n'aurait pas de résultat.

—Comment faire?

—Ecrivez un mot. Si Larose y voit un danger pour Mme Elbé, il s'empressera d'accourir.

—Mais qui lui remettra ce mot?

—Je m'en charge. Il recevra la lettre sans connaître le messager qui la lui aura apportée.

La comtesse, enfiévrée par l'espoir du succès, traça à la hâte quelques lignes sur une feuille de papier,—les femmes ont le talent de dire beaucoup de choses en peu de mots,—plia cette feuille, y apposa son cachet et la confia à l'aventurier.

Puis elle souleva une tapisserie qui cachait une porte dérobée et lui montra du doigt au capitaine.

—Sortez par là, dit-elle, et revenez dès que vous aurez la certitude que ma lettre est à son adresse; j'aurai sans doute besoin de vous.

—Alors je serai promptement de retour.

La tapisserie retomba et la comtesse se trouva seule.

(A continuer.)

SOUSCRIPTION

Pour les inondés du Midi de la France.

Sommes encaissées par le trésorier.

Nouvelle-Orléans, 8 juillet 1875.

Liste No. 1—Vte Paul d'Abzac, consul, président honoraire.

MM. le vicomte Paul d'Abzac, consul de France	$20 00
du Quesnay, chancelier substitut	5 00
Le Mercier du Quesnay	5 00
Iaffite, Dufilho & Co	10 00
H. J. Rivet	1 00
A. Voisin	5 00
A. R. Clague	5 00
Charles Raymond	5 00
Cash	50 00
Abel Dreyfus	2 00
M. F. Bonis	2 00
Hugo M. Hoffman	25 00
J. Greenfield	10 00
M. J. Ducros	2 00
Maréchal	2 00
Constant Andrée	5 00
A. Contin	2 00
Premier versement	$137 00

Liste No. 2—Félix Limet, Président.

Félix Limet	$50 00
Numa Lafour	50 00
Jones McCall	20 00
Mme Urame Cambier	10 00
Une française, (en argent)	2 00
A. nonyme	2 00
Joseph Daure	1 00
A. Boitel	1 00
A. Socola	20 00
J. J. G.	1 00
Paul Bos	1 00
Schneegans	20 00
Société culinaire philantropique de la Nouvelle-Orléans, par son président Alex. Hausse	100 00
S. D.	2 00
M. Ellis	5 00
L. de P.	5 00
Souscription de la Nile-Ibérie suivant liste détaillée ci-dessous	102 25
Souscription des employés du Grand Southern Hotel, Galveston, suivant liste détaillée	22 50
Société des Garçons restaurateurs par son président Lucien Thurle	50 00
Total premier versement	$467 75

Liste annexe de la liste No 2.

Souscription faite à la Nouvelle-Ibérie et envoyée par MM. Hayem Coguenhem et J. J. Mistrot.

Hayem Coguenhem	$ 5 00
L. Conjot	10 00
J. de Villmot	10 00
J. J. Mistrot	10 00
E. Soulier	5 00
Jules Dubus	5 00
Eug. Dartet	3 00
L. Bazas	2 50
P. A. Veazey	2 50
La Delcambre	2 50
James A. Lee	2 50
E. Marx	2 00
V. Artigue	2 00
Mme Fourcade	2 00
F. Lebrun	2 00
J. J. Taylor	2 00
N. Muller	2 00
F. Marquet	2 00
Myers et Heymann	1 00
P. Fauvel	1 00
E. Montagne père	1 00
Rev. J. Dumas	1 00
J. Davis	1 00
Mme Lemaire	1 00
A. L. Bergerie	1 00
L. P. Daffeni	1 00
V. A. Fonathé	1 00
Eug. Henry	1 00
J. T. Buler	1 00
D. Levy	1 00
Eug. Kiemann	1 00
G. Meslayer	1 00
E. Bristhauer	1 00
J. Gall	1 00
Léon Lorre	1 00
R. Bodin	1 00
Zénon Décuir	1 00
S. P. Serret	1 00
Ambroise Grousset	1 00
E. H. Flory	1 00
E. Montagne fils	1 00
Hyacinthe Olivier	1 00
J. Hébert	1 00
M. Courtois	1 00
Wm. Krams	50
Walker	50
B. Gaspard	50
S. Valot	50
J. Decourt	50
	$102 25

Liste annexe de la liste No. 2.

Souscription par les employés du Grand Southern Hotel, Galveston, Texas.

Rémi Lubeigt	$ 5 00
Auguste Faillant	2 00
Jean Marie Carrère	2 00
Antony Suiss	2 00
Emile Lubeigt	1 00
Octave C. Le Larot	2 00
Un Français	2 00
Jh. P. Sruguevielle	5 00
Hippolyte	1 00
Micholet	1 00
Total	$ 22 50

Liste No. 11.—F. Tujague, Vice-Président.

MM. F. Tujague	$ 15 00
H. Damiens	5 00
Sas. Fournier	10 00
Hébert & Co	10 00
Vve E. Darbès	5 00
P. P. Chabert	5 00
A. Degorts	5 00
N. Montardier	5 00
F. Jaurrou	5 00
A. Dousset	10 00
A. Carrouché	5 00
D. Lopez	5 00
M. Gollard	5 00
T. Cazentre	10 00
Chas. Guerre	10 00
A. Giffo	5 00
Bertrand Abadie	5 00
J. B. Desangles	5 00
A. LeBosque	4 00
L. Henry	5 00
A. Mangin	5 00
G. Ludre	2 50
J. B. Tres azos	2 50
L. E.	1 00
H. Chavigny	1 00
A. Guitel	1 00
1er Versement	$117 50

No 16.—E. Merilh.—Membre du Comité.

MM. A. Rochereau & Co	$ 25 00
A. Carrière & Co	100 00
James Fahey	10 00
Chas. A. Valoton	10 00
Dr J. Touatre	5 00
J. Rouselet	5 00
J. Hondeyrets	5 00
J. B. Seguin	5 00
Baptiste Vola	5 00
G. H. Ardrée	5 00
G. W. Dunbar & Sons	5 00
Charles Peraldo	5 00
W. A. Billaud	5 00
Premier versement	$251 00

No 37.—C. Gonzy.

Membre du Comité.

MM. C. Gonzy	$ 10 00
Armantine Gonzy	1 00
P. Serene	2 50
A. Godeaux	1 50
E. Daurans	1 00
Binet	1 00
Joseph Delaille	1 00
Crédi Henri	2 00
Léon Lalapie	1 00
J. Coutin	1 00
Urbin Serdelet	1 00
Paul Radolat	1 00
Jacques Fachans	1 00
H. Remke	50
H. Gallas	50
H. Roudet	50
G. Ducarpe	50
Premier versement	$ 50 00

Récapitulation.

Liste No 1	$137 00
Liste No 2	467 75
Liste No 11	107 50
Liste No 16	251 00
Liste No 37	50 00
Total jusqu'à ce jour	$1013 25

Nouvelle-Orléans, 9 juillet 1875.

Liste No 40.—M. J. Ségassie.

MM. J. Ségassie	$ 25 00
Biscontean frères	5 00
J. M.	5 00
B. Saloy	25 00
Vve B. Riehl & Co	10 00
Thos. Dunne	5 00
Benoît Dufau	2 00
Gabriel Dubas	2 00
P. N. Canton	5 00
Total	$ 84 00

Liste No 24.—M. Pierre Gendre.

MM. A. Combouzon	$ 10 00
Pierre Gendre	10 00
B. Dabat	10 00
Th. Lagassé	5 00
M. Bégné	5 00
Jean Sabate	5 00
Jean Seron	1 00
Cheri Verneuil	5 00
Louis Roquevert	2 00
Pierre Deveze	1 00
Jean Larrieu	1 00
Joseph Rivière	1 00
Louis Labarre	1 00
Bertrand Laguens	1 00
C. Hinimann	1 00
Joseph Barère	2 00
Leon Bedon	1 00
A. Maumus	1 00
Etienne Poques	1 00
Lataple Damien	50
Barnard Gourgues	1 00
A. Negrier	1 00
Jean Tuhen	3 00
Doue Berthus	50
Leon Vignes	2 00
Alfred Audignac	1 00
Ant. Koech	1 00
Jean Marie Maumus	1 00
H. anonyme	25
Total	$71 75

Liste No 20.—M. B. Antoni.

MM. B. Antoni	5 00
Ch. Lecarpentier	5 00
Bernard Dillé (or)	5 00
Jules Bloy	1 00
François Moreau	1 00
Charles Berard (Louisa)	50
Jos. Brogé	1 00
Jos T. Anntès	50
Marcus Trascovich	50
Ted Joulia	1 00
Auguste Cazeaux	1 00
Bonnecarrère	50
J. Legé	50
Tabares Nicolas	1 00
M. Honoré Laguens	5 00
Dominique Palmeri	1 00
K. Livran	5 00
P. M.	1 00
J. Casse	2 00
J. Bulot	1 00
Pierre Baus	1 00
François Serres	5 00
Baptiste Aublan	3 00
J. P. Duprat	2 00
Germain Fournais	5 00
B. Tiblier	2 00
Caroline Aubry	1 00
D. Henquinet	50
J. B. Rosel	1 00
Paul Estevant	2 00
F. Dumas	1 00
Pierre François	50
Joseph Dommingues	50
G. Falzen	1 00
S. Bugna	50
Jacob Wooch	2 00
Auguste Lafage	2 00
Dulhon Jean	1 00
Cash	50
Reidenrock	1 00
A. Schreiber	1 00
A. Sambola	50
A. Faijo	1 00
Cash	25
Total	$ 61 50

Liste No 26.—M. Louis Grégoire.

MM. Louis Grégoire	$1 00
Mlle Francine Montlezun	50
Germain Darrouzès	25
Bazile Barthe	25
B. Watkins	25
B'te Danton	10
D'g Davezac	25
D. Sabathé	25
Martin Lannes	50
J. M. Dillan	25
S. Tujague	25
G. Fortessaint	25
J. M. Abadie	25
Jean Estrade	25
Jean Sabathé	25
Mme Camgrand	50
Louis Camgrand	25
Pierre Dannes	25
Paul Dufréchon	25
J. M. Carrean	25
Eliza Dufréchon	25
François Dufréchon	25
Madame Dufréchon	25
Bazile Dabat	1 00
Bernard Tujague	25
Mme B'd Tujague	25
H. X., alsacien	25
Leon Lavedan	5 00
Peter Jauréguiberry	25
Bernardine Betista	25

Joseph Laguens	25
P. Deffers	25
P. Lacaz	2 50
M. Dosbanteau	50
Michel Grosseilie	25
Jean Duchesne	25
Amédée Gamgrand, fils	25
Madame Marsant	25
Marsant fils	25
J. Rault	25
Henry Marsant	50
Julien Marsant	35
Un Indien	50
Jean Douneys	20
Mme Doneys	25
Neck Berthon	1 00
Total	$25 70

Liste No 46.—P. Macon. Membre.

P. Macon & Co	$15 00
Dabes & Co	10 00
V. Ferrançon	1 00
P. Meunier	1 00
Neyrey & Fourier	4 00
Hoffman Marks & Co	10 00
Auguste Ferrandon	2 50
F. Guesdon	5 00
Carl Gilber	2 50
Mme A. Loeb & Co	5 00
S. Alexander	5 00
F. Andrieu	1 00
J. Bontemps	2 00
Pascal Hau	2 00
J. B. Brunet	1 00
F. Abadie	1 00
Joseph Esquerre	1 00
H. Clusseau	1 00
Thomas E. au	1 00
J. B. Verges	1 00
Charles Muntos	2 00
A. Geiger	2 00
Mlle Octavie Coutolon	2 00
J. F. Brunet	2 00
Total	$77 50

Liste No. 27—M. Joseph Bayle.

MM. P. Fourchy	$25 00
A. Chiapella	25 00
J. W. C.	5 00
J. Tayes	15 00
J. W. Hick	10 00
E. Marquese & Co	25 00
Bienville Oil Works Co	25 00
J. Aldigé	10 00
A. Benjamin	10 00
J. L. Tissot	25 00
R. P. Aldigé	10 00
F. Pol and	1 00
H. Labasse	10 00
H. Oloster mann	10 00
Jos. Bayle	5 00
Total	$214 00

Liste No 56—M. A. Dudoussat.

MM. M. Jean Lacourrège	$1 00
J. B.	1 00
A. Dudoussat	1 00
E. N.	1 00
Lucien Mollo	3 00
E. Raymond	3 00
P. Pougel	5 00
Pco. Bitca	1 00
A. Pitot père	10 00
T. Bonnot	2 00
Total	$28 00

Liste No. 59—Mr. Vergnole.

MM. Vergnole	$ 25 00
A. Carrière & Co	10 00
U. Marinoni	25 00
Ch. L. Laurent	1 00
A. S. Hickmann	5 00
Albert Girard	1 00
Rivet	1 00
Duvian & Ricard	2 00
H. Parlange	2 00
B. Siblin	1 00
D. Vincenzo	15 00
J. Cadillon	1 00
J. Joanneaud	2 00
Cash	2 00
D. Weil	1 00
Cash	2 00
E. Chrétien	2 00
J. Muller	5 00
J. Chaussy	10 00
C. Carité (de St. Jacques)	5 00
Cash	2 00
Un ami	1 00
Cash	2 00
Un compatriote	1 00
J. Vergnole	5 00
Anonyme	1 00
Un ami de la France	1 00
Total	$41 00

Liste No 23.—M. Jules Manaud.

MM. Jules Manaud	10 00
Hte Cazes	5 00
Bernard Maylie	10 00
Jean Daray	5 00
P. Predère	1 00
J. Danos	1 00
J. Laforé	1 00
Vital Dazet	1 00
E. Braguet	1 00
C. & L.	5 00
Total	$40 00

Liste No. 57—M. Joseph Chipot, à Alger.

André Burgan (Bordeaux)	$1 00
L. Monier, (Marseille)	5 00
Nicolas Armand (Alsace)	5 00
Joseph Burgundy (Alsace)	5 00
J. B. Marmouget (Alsace)	1 00
J. Manetta (Italie)	3 00
Chandelompe (Paris)	1 00
J. B. Williams (Amérique)	5 00
Antonio Terrera (Espagne)	1 00
M. Abuseal (Espagne)	1 00
Joseph Chipot (Lorraine)	1 00
Total	$27 00

Liste No 3.—M. Joseph Girod.

Joseph Girod	$ 10 00
Julien Michel	2 00
S. Durand	2 00
Julia Delmotte	2 00
C. L. Chapotel	1 00
Un ami	1 00
M. C. Doleau	2 00
A. Hazard	2 00
G. Coquy	1 00
Mme Roy	1 00
Mordier	10 00
P. Glachon	1 00
Cash	1 00
Hébert & Leutrel	2 50
B. Dussestre	2 00
Trescaset	2 50
1er Versement	$ 40 50

Liste No 45.—Amédée Paris.

Amédée Paris	$ 2 00
P. Lasalle	1 00
A. H. Delmas	2 00
M. Mollinger	1 00
E. Brot	1 00
T. L. Poché	1 00
M. Leblond	1 00
B. Hares	50
S. Mandot	50
F. Rondon & famille	1 00
Un Breton de St. Brieuc	1 00
Jean Senac	1 00
P. Provençal	50
J. P. S.	25
A. Petit	50
Louis Loda	1 00
Hippolyte Harrand	50
Jules Audré	50
A. V. Maillot	50
Auguste Manmus	50
Jean Laverne	50
Jean Barrère	50
Jean Darque	50
S. P. Y.	50
Frank Alder	1 00
F. Ducrain	50
M. Bailas	50
Noel Lacousty	50
Jacques Doubrère	50
Paul Bonche	50
Bouchoux	25
F. Sitges	25
Total	$17 75

Liste No 1.—Edgar Larue.

L'Union Française	$50 00
Edgar Larue	25 00
H. Vievant	10 00
A. D.	5 00
L. Girard	5 00
J. C.	5 00
L. J.	5 00
P. Pontz	5 00
Total	$110 00

Liste No 27.—Ed. Bonnecaze.

Ed. Bonnecaze	$ 5 00
Clément Bonnecaze	2 00
Alphonse do	1 00
Adolphe do	1 00
H. J. Lawler	3 00
J.	1 00
L. Benzan	1 00
Fernandes	2 00
Ch. Aaron	1 00
P. Masseys	50
Un ami	1 00
Un compatriote	1 00
Cash	1 00
P. Deabons	2 00
Jos. St.-Amand	5 00
Citoyen	50
N. Rivera	5 00
Jean Louison	1 00
Manuel Bornio	1 00
E. Boisset	2 00
Cha. Dolsans	1 00
L. Pouydebat	2 00
Un ami	25
Pierre Pavis	1 00
Lucien La serre	2 00
Jean Bur	1 00
	$ 47 50

Liste No. 32.—M. Pierre Cantereu.

Pierre Cantereu et Paul Roussel	$5 00
Bernard Senat	5 00
E. P.	3 00
A. Manessier	2 00
Joseph Longo	5 00
Barrure Gandens	2 00
Thomas Krakowsky	2 00
Dedieu & Roques	5 00
Marcelin Miguel	5 00
Eug. Krost	1 00
Auguste Duclos	2 00
B. Chowren	1 00
Joseph Gauchon	1 00
P. Morère	1 00
Gérome Hengas	50
J. Pujol	1 00
J. Estébinet	1 00
F. Coronlean	2 00
Jean Marie Bayle	1 00
Jean Marie Estrade	1 00
Jean Duchein	1 00
Alcide Duchein	1 00
A. Bonpinot	1 00
Jean Rait	1 00
Pierre Bonchon	1 00
J. B. Couret	5 00
A. Fernandez	1 00
Jean Lilou	1 00
Louis Bordes	1 00
Hypolite Delor	1 00
Joseph Delor	1 00
Joseph Bordes	1 00
François Duprat	1 00
Pierre Pouel	1 00
Pierre Ca alot	1 00
Charles Walch	50
T. Xavier Bleich	50
Jean Marie Longuefosse	1 00
Un Sedanais	50
Pierre Jacquet	1 00
Jean Jacquet	50
Jean Bordes	1 00
J. Bergerot	50
Auguste Pincemaille	1 00
Honoré Lasalle	1 00
Auguste Despeau	1 00
H. Jowin Barbé	1 00
Pierre Mazoubavé	50
J. P. Frelch	50
Pierre Hengas	50
Pierre Lounié	50
Pierre Conte	50
Joseph Menvielle	50
Jean Ronsaigaol	50
Auguste Vitter	50
Souscription chez M. Jean Marie Saux (Olienes Verte)	19 00
Auguste Delvezies	2 00
Pierre Puissegur	1 00
Bernard Mellon	50
Blanquin	50
Jean Seflock	2 00
François Brunet	1 00
Mme Jean Justen	1 00
Pierre Barrère	1 00
Henry Lapéze	1 00
Pierre Dubuc	2 50
H. Cambolin	1 00
E. Marlin	2 00
A. Maillot	2 10
J. Ihoté	1 00
Loubri	1 00
D. Negrotto	5 00
J. B. Cambolin	1 00
L. Douyrous	1 00
J. Duo estre	1 00
J. Lasserre	1 00
H. Listre	1 00
J. Carrère	1 00
F. Bordes	1 00
J. Barrere	1 00
J. Montezun	1 00
J. Lacoste	1 00
G. Glandin	1 00
J. Pintal	1 00
J. E. Collet	1 00
J. Sahuqué	1 00
Total	$164 50

Liste No. 53.—M. J. Sénac.

Sénac & Larose	$ 20 00
M. Payro	5 00
Cash	1 00
E. Delisle & Co	5 00
Cash	1 00
Cash	1 00
A. Brousseau	2 00
Cash	2 50
Cash	2 00
Cash	2 50
Cash	1 00
Edgar Edmunds	2 50
E. Molinié	5 00
Chas. Adoue	2 00
Kat & Barnett	5 00
N. H. Laroso	50
Cash	50
B. Abadie	2 50
Ch. N. Caire	5 00
T. Surmelle	2 50
Pellot	1 00
C. Papini	2 00
N. Bouvier	1 00

J. L. Dubjaich	5 00
Cash	2 50
Jul T'iard	1 00
Paul Lantin	3 00
A. Ferrandan	50
Louis Fourcade	50
Mlle Marie B.	2 00
Navarret Jean Marie	50
Cash	3 00
A. Baldwin & Co	5 00
Cash	5 00
Cash	2 00
Félix Laviccomte	5 00
F. Cazalé	2 00
M. Laurant	5 00
Victor Giranlon	5 00
Montant de la liste No 53	$116 00

Liste No. 28.—M. J. Sénac.

L. E. Angaud	$ 5 00
Mme Lonatannot	1 00
Montaliber	75
Vve Binet	50
L. Paysse	50
H. Chavigny	2 00
D. Kahensrn	50
R. Dellat	50
Lew	2 00
Arthur Durieu	1 00
Xavier Layrosse	1 00
Eug. Maitre	2 00
Auguste O'Connel	2 00
Mme Peillliat	50
G. Prats	1 00
R. M. Davis	50
Eug. Duré	50
Eug. Rogor & Co	5 00
B. Huff	50
A. P. Montina	1 00
M. W. Mesnion	1 00
Mlle Perrilliat	50
Total des listes No 28 et 53, M. J. Sénac	$144 25

Liste No 38.—M. J. Desca.

J. Desca	$ 20 00
T. Ducos	5 00
J. Béro	2 00
T. Lauverat	2 00
Michel Toutan	50
J. H. & Co	5 00
Joe Collister	2 00
Léon Médal	1 00
Manalé & Lacassagne	25 00
J. P. Sarrazin	10 00
T. Dufour	50
Cash	1 00
Eug. Tourné	1 00
A. Ricau	1 00
E. Albert	2 50
A. Hoffman	2 00
E. D.	50
Cash	1 00
J. Vignes	10 00
L. Mc arthy	10 00
J. Mandin	1 00
E. Lassarro	50
H.	1 00
A.	50
Paul Lanbeigt	5 00
Chauvière	5 00
F. Hasbnel	6 00
T. Daniel	25
L. J.	1 00
A. B.	50
A. B.	50
M. Q.	50
P. Pandon	2 00
Gulliot	50
Duffard	50
Cash	50
E. M.	50
M. M.	50
L'St. Pasteur	50
T.	50
J. Arteigt	50
J. F. Laborde	2 50
A.	50
Victor Privat	1 00
J. Maneille, dit Kalot	2 00
Cash	1 00
S. Hermann	2 00
Total	$129 75

Récapitulation.

Listes encaissées au 8 juillet	1,013 25
Liste No 40	84 00
Liste No 24	71 75
Liste No 20	61 50
Liste No 26	25 70
Liste No 46	77 50
Liste No 27	214 00
Liste No 56	28 00
Liste No 59	144 00
Liste No 23	27 00
Liste No 57	27 00
Liste No 3	40 50
Liste No 45	47 75
Liste No 1	110 00
Liste No 27	47 50
Liste No 32	164 50
Liste No 53 et 28	144 25
Liste No 38	129 75
Total au 9 juillet	2,502 45

APPEL

EN FAVEUR

des victimes de l'inondation dans le Midi de la France.

Il y a un mois à peine, les rapports reçus du Midi de la France, annonçaient que les récoltes présentaient une apparence magnifique et tout semblait promettre à cette région une année prospère et heureuse. Hélas! Quelques jours ont suffi pour couvrir d'un voile de deuil les riantes vallées qu'arrosent la Garonne, le Tarn et l'Adour. Aux dégâts déjà considérables occasionnés, au commencement du mois de juin, par des pluies torrentielles, est venue s'ajouter une effroyable dévastation produite par une inondation, dont il n'y a pas d'exemple dans les temps modernes. Une fonte prématurée des neiges a déversé dans tout le bassin de la Garonne et de l'Adour, des montagnes d'eau qui, s'ajoutant aux flots déjà débordés des rivières, ont jeté partout la ruine et la mort. Les dépêches télégraphiques ne nous donnent, sans doute, qu'une idée imparfaite de la désolation qui a remplacé dans les villes, les villages et les campagnes la joie et l'espérance.

Pour que des quartiers d'une grande ville, des ponts en pierres comme ceux de Toulouse et de Tarbes, des villages entiers aient été détruits par les eaux, il faut que le déluge ait eu une puissance dévastatrice sans précédents, et le cœur se serre à la pensée des ravages et des ruines que les flots ont causés sur leur passage.

Cette catastrophe inattendue a pris les proportions d'une calamité nationale. Le chef de l'Etat, l'Assemblée et les populations de toutes les parties de la France ont noblement répondu aux cris de détresse qui leur arrivaient des régions inondées. Mais le désastre est incalculable et il ne pourra être réparé que partiellement par les contributions publiques et particulières.

Plusieurs milliers de personnes ont péri et bien des familles vont rester sans soutien. Dix milles personnes, nous dit une dépêche, n'auront pendant des mois d'autres moyens de subsister que les ressources qui leur seront fournies par la charité publique. Nous ne savons à combien de milliers s'élève le nombre de ceux qui ont perdu avec leur récolte de cette année, leurs animaux, leurs instruments aratoires et les éléments de plusieurs récoltes à venir.

En présence d'un si grand malheur — nouvelle épreuve qui frappe la France au moment où elle se flattait d'avoir déjà réparé les pertes matérielles que lui avait fait éprouver une guerre funeste—les Français résidant à l'étranger ne pouvaient rester insensibles aux souffrance de leurs compatriotes.

Sur l'invitation de quelques-uns d'entr'eux un assez grand nombre de français habitant la Nouvelle-Orléans se sont assemblés, et ont constitué un comité qu'ils ont chargé de recueillir des souscriptions pour venir au secours des victimes de cette terrible inondation.

Le comité adresse cet appel à tous ses compatriotes de la ville de la Nouvelle-Orléans et des paroisses de la Louisiane avec la conviction profonde qu'il sera bien accueilli partout.

Le comité n'ignore pas la gêne et la misère qui pèsent maintenant sur toutes les classes de la population en Louisiane, mais il pense que chaque français voudra, pour cette occasion exceptionnelle, contribuer dans la limite de ses moyens ou du possible au fonds de secours qui sera envoyé en France comme témoignage de sympathie envers ceux de nos compatriotes du Midi qui ont été atteints par le fléau.

Si le comité ne fait pas un appel direct à la population louisianaise, qui a témoigné d'une façon si généreuse de ses sentiments d'humanité et de ses sympathies pour la France à l'occasion de la dernière guerre, c'est qu'il ne lui paraît pas convenable, dans les conditions exceptionnelles qui ont imposé de si lourds fardeaux à la Louisiane, de demander à d'autres qu'à ceux qui sont nés en France, de s'imposer un nouveau sacrifice. Mais ce sera avec un profond sentiment de reconnaissance qu'il recevra les contributions qui lui seront envoyées par tous les amis de l'humanité et de la France qui résident en cet Etat.

Le comité prie instamment tous ceux qui sont disposés à contribuer à l'œuvre de secours, de vouloir bien remettre leur offrande aussitôt que possible, afin que l'envoi des fonds puisse être effectué dans un bref délai. Donner à propos est donner doublement.

Cette recommandation s'adresse à ceux de nos compatriotes des paroisses qui seraient disposés soit à envoyer leurs contributions directement au comité, soit à organiser eux-mêmes des comités locaux.

Les porteurs de listes sont également priés d'effectuer un premier versement des sommes qu'ils auront déjà recueillies, du 15 au 20 courant, entre les mains du trésorier.

Le comité fait appel, pour l'aider à remplir dignement sa mission, au concours de tous ses compatriotes et de toutes les âmes généreuses qui savent compatir à l'infortune.

Nouvelle-Orléans, 2 juillet 1875.

Au nom du comité de souscription,

Le président,

FÉLIX LIMET.

Le secrétaire,

J. B. MONDIEGT.

SOUSCRIPTION

EN FAVEUR

des victimes de l'inondation dans le Midi de la France.

Des listes de souscription pour venir au secours des malheureux victimes de l'inondation dans le Midi de la France, sont déposées aux adresses suivantes:

Membres du comité:

Président honoraire: M. le VICOMTE D'ABZAC, consul de France, rue St-Louis;
Président: FÉLIX LIMET, bureaux de l'*Abeille* rue de Chartres No 73;
Vice-présidents: Joseph Girod rue du Maine No 73;
Edgar Larue, Cour Gallier;
D. Pochelu, rue du Canal No 102;
G. Maylié, rue Calliope No 83;
Alex. Hausse, au City Hotel;
Th. Forest, rue Hancock, (3e district.)
Hte. Salomon, rue Vieille Levée No 78;
L. Tufle, hôtel Washington, à Milneburg;
F. Tujague, rue de Chartres No 14;
D. A. Chaffraix, rue la Douane No 54;
Editeur du *Propagateur Catholique*, rue Royale No 167;
Trésorier: J. B. Camors, rue Tchoupitoulas No 61;
Secrétaire: J. B. Mondiegt, banque des Workingmen, rue du Canal No 94;
Membres: Ernest Merilh, maison A. Rochereau & Co., rue St-Louis;
Léon Godchaux, rue du Canal No 81;
Jean Schweitzer, rue Royale No 166;
E. Guillemet, rue de la Douane No 53;
B. Anthony, coin Ursulines et Peters;
J. P. Dubarry, Marché Dryades;
Théo. Gollain, coin du Maine et Vieille-Levée;
Jules Manaux, coin Poydras et Remparts;
P. Gendre, rue des Magasins, coin Peniston, (6e district);
F. Renaudin, Marché Ste-Marie;
L. Grégoire, rue St. Andrew No 248 et Magazine Market.
J. Bayle, rue de Chartres No 40;
J. Senac, rue Ste-Anne, coin Chartres;
G. Bonnecarrère, maison Blanche, rue du Canal;
Arthur Jaric, restaurant Boudro, Milneburg;
M. Vergniole, rue Decatur No 73;
P. Canteron, rue Bienville No 441;
P. Maroon, rue Baronne, coin Poydras;
John Strenna, rue Bourbon No 16;
E. de Gas, rue Commune No 161;
J. P. Dutrey, Marché Dryades;
C. Gouzy, rue des Français No. 133;
J. Desca, rue Vieille-Levée No. 53, coin Bienville;
Léon Vallon, rue Gravier No. 182;
J. Ségassie, rue Vieille-Levée No 17;
R. Lafton de Ladébat;
A. Walz, rue Conti No. 24;
L. Chaplain, rue Royale No. 13;
L. Grand, cour Gallier rue Carondelet;
A. Parie, rue Bourgogne No 86;
B. Bobée, marché Tremé;
Antoine Alciator, rue St. Louis No 63;
St. Cyr Fourcade, rue du Canal, coin Remparts;
F. Carrère, rue Peters No 8 (2e District);
André Madlhes, marché Poydras;
A. Jas, rue de Chartres No 103;

François Carrazé, aux Abattoirs;
A. Bonnet, rue Royale No —;
Jacques Alt, encoignure Pologne et Amour;
Paulin Petiton, à St. Jean Baptiste;
J. Chipot, à Alger;
A. Dudoussat, Passage de la Bourse No 136.

[illegible]

Pour l'été.

Mandeville et la Nlle-Orléans.

Steamers de la mal e des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington,

Le beau steamer fin marcheur,

CAMELIA.

capitaine Wm. Hanover, partira ainsi qu'il est dit dessus, le JEUDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de dix heures et demie du matin; le MARDI à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi; le VENDREDI et SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 6 heures de l'après-midi; le DIMANCHE, à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie du matin. Il partira de Louisbourg le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'au "Old Landing", sur la rivière Tchefuncta, pour Covington. Retour: il quittera "Old Landing" le MARDI et le VENDREDI, à 6 heures du matin, Madisonville tous les matins, le DIMANCHE et le MERCREDI soir.

Des excursions régulières auront lieu. Le steamer partira du DIMANCHE matin, à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie, le MERCREDI matin à l'arrivée du convoi de 9 heures, et sera de retour le soir du même jour.

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du convoi qui précède celui à l'arrivée duquel le steamer doit partir.

Ces voyages seront payés à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

C. M. SORIA,

14 mai— Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.

Excursion régulière du Dimanche, et du Mercredi.

Pour Mandeville, Louisburg et Madisonville.

Le beau steamer à basse pression et de la Malle des Etats-Unis,

CAMELIA,

Capitaine Hanover, fera régulièrement, le DIMANCHE et le MERCREDI, des excursions aux susdites villes.

Il partira du Lac tous les DIMANCHES, à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie du matin, et MERCREDI à l'arrivée du convoi de 9 heures du matin, sera de retour le soir du même pour à temps pour prendre le convoi de sept heures et demie du soir pour la ville.

Prix: $1, aller et retour.

Pour plus de détails, s'adresser à

C. M. SORIA, Agent,

25 avril—3m Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.

Le restaurant et la buvette aux prix de la ville, tenus par E. FRAPART.

Vicksburg.

Départ régulier tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ,

T. P. Leathers, capitaine, J. F. Muse, commis.

Ce bateau de première classe fera le service régulier entre la Nouvelle-Orléans et Vicksburg et Bayou Sara, Natchez, Rodney et Grand Gulf, il fera jonction avec les bateaux faisant les voyages des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower, ainsi que la ligne arrivant sur les voyageurs de Memphis, Caire et St. Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. TANNEY, 22 Commune et HITE & CARLIN, 4 Tchoupitoulas.

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet, Jour de départ, tous les samedis, à 5 P. M.

Pour Port de Russey, Barbin, Norman, Alexandrie, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur

NOUVEAU BART-ABLE

R. SINNOTT, capitaine; GEO. C. HAMILTON, commis. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à N. M. CARTER, 33 rue du Camp, HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas, BRITTON & EPPLER, 106 rue Commune, ADAMS & WORK, 9 Commercial Place.

24 déc—

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis à 5 h.

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

BERTHA,

W. Burton, capitaine. J. B. Schmitt, commis.

Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du fret et des passagers pour tous les atterages du Bayou des Glaizes, faisant sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, No 106 de la rue de la Commune.

Tout fret pour le Bayou des Glaizes sera déchargé à Simmsport ou Big Bend Landing.

POUR LES OPELOUSAS.

Départ, tous les Samedis, à 5 h. P. M.

Pour Washington, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le bateau à vapeur

FLETA.

O. C. Picket, capitaine. A. Meynier et S. Dorbes, commis.

Il prendra du fret et des passagers pour tous les débarcadères du Bayou des Glaizes, ainsi que du fret pour la Côte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HITE & CARLIN, No. 4 de la rue Tchoupitoulas. LOW & McPEACKE No 46 de la rue du Camp.

14 janvier

ARRANGEMENT D'ÉTÉ.

Paquebot semi-hebdomadaire, régulier de Baton-Rouge, Plaquemine et la Côte.

Le bateau à vapeur

CARRIKA THORN,

Capitaine Allen Jumel, Chas. A. Bruslé, commis, partira de la Nlle-Orléans tous les MERCREDIS, à 10 heures A. M. et tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M. Retour: il partira de Baton-Rouge tous les JEUDIS et tous les DIMANCHES soir.

Paquebot de la Côte et de Lafourche, Jusqu'à Thibodauxville.

Deux fois la semaine. Pour la côte et Lafourche. Le bateau à vapeur

HENRY TETE,

Capitaine J. F. Ancoin, Commis P. A. Charlet.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS à 10 heures A. M.

Retour: il partira de Donaldsonville les MERCREDIS et DIMANCHES matin, il descendra la côte le jour.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. RIVET, 30 rue Conti.

16 juillet—1an

Pour la Côte au-dessus de la ville

La Nouvelle-Orléans, la côte et le débarcadère du Convent et le White Hall Saw Mill,—Trois fois par semaine.—Le bateau à vapeur

MARY IDA,

Capitaine J. A. Ruiz; commis E. M. Valette, Partira de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES pendant le jour.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. J. COMAUX, 20 rue Conti.

PAQUEBOT DE LA MALLE.

Pour port hauts et la Côte, au-dessous de la ville. Départ, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS, à 9 du matin.—Pour Buras, Pilot-Town, la Passe Sud et les débarcadères intermédiaires. Le beau bateau à vapeur

IBERIA.

Capt. F. L. Morse, Commis A. Seichnaydre.

Pour fret ou passage, s'adresser au No 20 de la rue Carondelet, bureau de J. B. PRICE, Contracteur.

6juil—

L'Union Française.

A l'élection générale, tenue le 10 décembre dernier, les personnes suivantes ont été nommées membres du Conseil de Direction pour l'année courante.

Messieurs:

L. Breton	Alph. Walz	E. Larue
A. Jas	V. Nippert	J. Loisy
A. Granger	J. G. Spor	V. Moignan
J. B. Seguin	E. Scheidecker	E. Maillard
J. B. Mondiegt	M. Bochet	P. Tissé, jr
H. Salomon	B. Saloy	Ch. Frantz
L. Grand	A. Bonnot	Ch. Lecompte
J. J. Reiss	J. Anglade	M. Leblond

et à une assemblée de la Direction ont été nommés

MM. L. BRETON—Président honoraire,
E. LARUE—Président,
A. JAS—Vice-Président,
A. GRANGER—Vice-Président,
J. B. SEGUIN—Trésorier,
J. B. MONDIEGT—Secrétaire.

Par ordre de la direction,

J. B. MONDIEGT, Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 11 février 1875.

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $14 par an; édition hebdomadaire, $3). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de commission allouée aux agents et aux maîtres de poste.

VAPEURS.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.

LIGNE POSTALE DE NEW-YORK AU HAVRE.

Les splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50 Rivière du Nord en passant plus au Sud que toutes les autres lignes.

AMERIQUE, Pouzols, samedi, 24 juillet.
PEREIRE, Danré, samedi, 7 août.
FRANCE, Trudelle, samedi, 21 août.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) Première cabine, $100—Seconde $65—Troisième $30—Billets aller et retour à prix réduits.

Entrepont $22 avec aménagements hors ligne et tout le nécessaire, sans frais supplémentaires.

GEO. MACKENZIE, Agent, 55 Broadway, New-York, ou à L. GRAND, Agent, avr—12 Gallier Court. Lettre H. N. O.

STEAMERS DU HAVRE

— ET DE LA —

NOUVELLE-ORLÉANS.

Les steamers suivants, qui sont de première classe et voyagent sous pavillon espagnol seront expédiés de la Nouvelle-Orléans pour le Havre directement.

ESPARTERO, CASTILLAR,
PELAYO, CORTES,
RIVERA, COLON,
QUEVEDO, (d'autres en construction.)

Ils passent la barre en tout temps, sans retard. Pour fret ou passage (excellents emménagements, bonne table, y compris le vin.)

S'adresser à

F. INGATE, agent, No 14 de la rue de l'Union, Nouvelle-Orléans.

26juil—1an

BRÊME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Havre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD

Reprendront le cours régulier de leurs voyages en automne.

Les jours de départ seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Havre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE.

De Brême, Southampton ou le Havre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres $150 en or.
Entrepont 60

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Havre ou à Brême:

Chambres $170 en or.
Entrepont 45

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres $25 en or.
Entrepont 15

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Havre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,

8 août—1an An No 12 de la rue de l'Union.

Steamers de la ligne White Star,

Pour Queenstown et Liverpool,

Transportant la Malle des Etats-Unis.

Steamers neufs et puissants, partant de New-York le SAMEDI, de Liverpool le JEUDI et faisant escale à Cork Harbor en allant et en revenant.

REPUBLIC, Samedi, 26 juin, à 10 30 h. P. M.
BRITANNIC, Samedi, 3 juillet, à 4 P. M.
GERMANIC, Samedi, 10 juillet, à 10 30 A. M.
ADRIATIC, Samedi, 17 juillet, à 2 P. M.
CELTIC, Samedi, 24 juillet, à 9 30 A. M.
REPUBLIC, Samedi, 31 juillet à 2 P. M.

Du White Star Dock, Pier 52, North River.

Ces steamers, les plus fins marcheurs, sont de grande dimension, et ceux qui sont le mieux disposés. Le salon, les chambres, le fumoir et les chambres à bain se trouvent au milieu des steamers, où le bruit se fait le moins entendre, où l'on sent le moins le mouvement et où tout est disposé pour que l'on trouve un confort qu'on n'avait pas encore obtenu en mer.

PRIX—Salon, $80 et $100 or; pour le retour, $175 or. Entrepont à bas prix.

Traites de livre sterling et au-dessus.

Pour l'obtenir des plans et autres renseignements, s'adresser aux bureaux de la Compagnie, No 19 Broadway, New-York, ou à

A. K. MILLER & Co. Agents,

No 35 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

Des billets se vendent à la Nlle-Orléans, pour tous les points de l'Europe. 14 avril—1an

STEAMERS—STATE LINE.

Les voyageurs qui prendront cette ligne évitent les désagréments et les dépenses de la route de New York. Ils partent de la Nouvelle-Orléans par chemin de fer tous les DEUX SAMEDIS, et les steamers quittent New York le MERCREDI SUIVANT. Les trains partent du pied de la rue du Canal les jours suivants, à quatre heures de l'après-midi.

SAMEDI, 26 Juin......State of Georgia.
SAMEDI, 26 Juin......State of Pennsylvania.
SAMEDI, 10 Juillet......State of Indiana.
SAMEDI, 24 Juillet......State of Georgia.

La compagnie vend au plus bas prix, des billets de touristes (payables d'avance) pour toutes les parties de l'Europe. Enfants au-dessous de douze ans, demi-prix; au-dessous d'un an, gratis.

Elle vend des traites de une livre sterling et au-dessus.

Pour les billets, les chambres et autres renseignements, s'adresser à

A. K. MILLER & CO., agents.

1er avr—3m No 35 de la rue Carondelet.

STATE LINE.

POUR LIVERPOOL DIRECTEMENT.

Le magnifique steamer

STATE OF ALABAMA

Partira de son quai, au poteau 33, Troisième District, Nouvelle-Orléans, le ou aux environs du SAMEDI, 25 juillet.

	Salon.	2e classe.	Entrepont
Liverpool	$125	$80	$35
Paris	146	65	45
Havre	135	60	45
Hambourg	135	60	50
Anvers	137	55	50
Brême	135	70	54
Bordeaux	163	50	59

Billets pour tous les points, aux plus bas prix. Paiement en greenback. Enfants au-dessous de douze ans, demi prix; au-dessous d'un an, gratis.

Pour les renseignements sur les billets, &c., s'adresser à

A. K. MILLER & CO., Agents, No 35 rue Carondelet, Nlle-Orléans.

25mai—1an juil

Pour New York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE Des steamers suivants

KNICKERBOCKER, NEW ORLEANS, HUDSON, CORTES.

Le steamer

CORTES,

Freeman, commandant

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse DIMANCHE, 18 juillet, à 8 h. A. M.

Passage.....$50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, No Carondelet No 41.

mai—1an

POUR VERA CRUZ.

Tampico, Tuxpan, Campeche, Progreso, La Havane et New-York.

LIGNE de steamers de la malle, de New York, de la Havane et du Mexique.

La ligne est composée des steamers

CITY OF MEXICO......Capt. W. B. Sherwood.
CITY OF MERIDA......Capt. J. W. Reynolds.
CITY OF HAVANA......Capt. T. J. Philips.

Le steamer

CITY OF MEXICO,

Commandant W. B. Sherwood,

partira de son quai, au pied de la rue Calliope, 1er District, le SAMEDI, 17 juillet, à 8 heures du matin.

Passage pour Vera Cruz.............$60 en or.

F. ALEXANDRE & SONS, 33 Broadway, New York,

Pour fret ou passage, s'adresser à J. M. WITHERSPOON, Agent, Au No 50 de la rue Carondelet.

Le steamer CITY OF HAVANA partira le 7 août.

12 nov—1an.

Philadelphie via la Havane.

PHILADELPHIA AND SOUTHERN Mail Steamship Company,

POUR PHILADELPHIE via la HAVANE

Transportant la malle des Etats-Unis.

JUNIATA, comm. J. W. Catherine. 1300 tonneaux
YAZOO, do. L. D. Barrett. 1400 tonneaux
C. W. LORD, L. Colton. 1000 tonneaux

Départ, SAMEDI, 10 juillet, à 6 heures P. M.

Le beau steamer de 1ère classe,

C. W. LORD,

Commandant L. Colton.

Partira de son quai, en face de la Place Jackson, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Passage pour la Havane (monnaie des E.-U.)..$40
Passage pour Philadelphie.......50
Billet donné à New-York pour toute le voyage..50

Pour fret ou passage, s'adresser à

EDWARD A. YORKE, Agent, au coin des rues Carondelet et Gravier

4 nov—1an

Le S. S. Juniata suivra le 2 juillet.

DONATIEN AUGUSTIN,

Register in Bankruptcy,

Office Customhouse building, next to U. S. Courts' rooms.

Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S. since May 1863.

Prepares with the greatest care, all bankruptcy schedules being assisted by Messrs. E. D. Lebreton and Wm. A. Wells, both most experienced bankruptcy clerks. Done at most moderate terms Passports procured from Washington.

Residence No 168 Esplanade Street.

ÉDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts. le numéro.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas — Donaldsonville —

Le bateau à vapeur

FRANK MORGAN,

partira du pied de la rue Bienville, JEUDI, le mai et ensuite tous les jours, et à Algiers, Westwego, avec les passagers pour toutes les stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il sera de retour à 6 heures du soir.

On reçoit le fret, au même endroit, tous les jours, à 2 heures de l'après-midi, et il arrive à destination le lendemain matin.

Le bateau ci-dessus touchera à la rue Jackson pour les excursions du DIMANCHE.

Prix réduits et une heure et demie de plus données aux passagers qui vont et reviennent le même dimanche.

C. E. PAYNE, Agent.

C. H. ALLEN, Directeur-général.

11mai—6m

Chemin de Fer Pontchartrain.

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à l'ancien dépôt, rue des Champs-Elysées, près la Levée.

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour...25 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans...10 cents.

Pour la station de Gentilly—15 cents pour aller et autant pour le retour.

Départs de la ville.		Départs du Lac.	
6	heures A. M.	7	heures A. M.
7½		8½	
9		10	
10½		11½	
Midi		1½	P. M.
1	P. M.	2½	
2		3½	
3		4½	
4		5½	
5		6½	
6		7½	
7		8½	
8		9½	
9		10½	
10			

Tous les Dimanches un train partira de la ville à 4 h. 4 du matin.

Les dimanches un train partira toutes les demi heures, de 2 heures de l'après-midi.

Les passagers qui désirent s'arrêter à Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du train.

C. H. ALLEN, Surintendant-général.

5 mai—1y

THE MOBILE LINE.

On and after May 23, 1875.

Trains leave depot foot Canal street as follows: EXPRESS AND MAIL DAILY, at 8 a.m. Coast accommodation, daily, except sunday, 3.15 p.m. Through night express daily, at 4.40 p.m.

Arrive: Express and Mail daily at 3.55 p.m. Coast accommodation, daily, except sunday 10.45 a.m.

Through night Express, daily at 11.30 p.m.

This is the only line running PULLMAN PALACE CARS to Louisville, Cincinnati, Lynchburg, Virginia Springs and Baltimore, without change.

Office corner Camp and Common streets, opposite City Hotel.

D. B. ROBINSON, Supt.

LIGNE DE MOBILE.

A partir du 23 Mai 1875.

Les trains partiront du dépôt, au pied de la rue du Canal comme suit:

EXPRESS ET MALLE, TOUS LES JOURS à 8 heures du matin.

Train d'agrément, tous les jours excepté le dimanche, à 3.15 p. m.

Express du soir tous les jours à 4 h. 40 de l'après midi.

Les trains arriveront à la Nouvelle-Orléans:

Express et malle, tous les jours, à 3 h. 55 m. de l'après-midi.

Train d'agrément, tous les jours excepté le dimanche, à 10 h 45 a. m.

Express du soir, tous les jours à 11 heures et demie du soir.

C'est la seule qui ait des CHARS PULLMAN jusqu'à Louisville, Cincinnati, Lynchburg, les sources de la Virginie et Baltimore, sans aucun changement.

Bureau, coin Camp et Common, vis-à-vis le City Hôtel.

D. B. ROBINSON, Surintendant.

25 déc—

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit: (Du dépôt, au pied de la rue Calliope.) A partir du 28 décembre

DÉPARTS.		ARRIVÉES.	
Express	7.50 A. M.	Express	7.40 P. M.
Malle	5.50 P. M.	Malle	10.30 A. M.

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A ST. LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars dortoirs jusqu'aux villes de l'Est.

Vente de billets et renseignements au No. 22 de la rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FROST, Directeur-Général. 14 jv 75—

New Orleans, St. Louis & Chicago R. R. Co. (Great Jackson Route.)

(From Calliope street Depot.) From December 28—1874

DEPART.		ARRIVE.	
Express	7.50 A. M.	Express	7.40 P. M.
Mail	5.50 P. M.	Mail	10.30 A. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS, CHICAGO AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

Tickets for sale and information given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FROST, General Manager. aug 14 75—

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 heures A. M.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté par un bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux de fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Brashear, est réduit pour les marchandises expédiées pour ces points de vente après l'expédition avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance. Comme aux agents spéciaux, les clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets d'avance et de crédit en compte courant, prière de s'adresser au agent par chemin de fer.

[illegible]

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au agent Natchez et Magasins.

Il ne sera fait aucun reçu de fret au dépôt après 5 heures.

CHS. A. WHITNEY & CO., Agents.

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

— DE LA —

[illegible]

Au coin des rues Canal et Camp.

QUINZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes (compagnie locale et agences) de l'année expirée le 31 décembre 1874.

Sur risques d'incendie	$485,120 58	
Sur risques de mer	88,982 65	
Sur risques de rivières	94,394 68	
		$668,497 91
En moins—réservé pour risques non expirés le 31 décembre 1874	166,601 53	
Primes remboursées	33,222 73	
		199,824 26
		$468,673 65
Plus intérêts		35,365 14
		$504,038 79

Compagnie locale et agences

A déduire, réassurances	$ 45,103 90	
Pertes par le feu $161,144 83		
Pertes sur mer 57,432 42		
Pertes sur les rivières et dans l'intérieur 51,427 46		
	270,004 71	
Dépenses générales	55,224 28	
Taxes	19,430 60	
Commissions	35,550 99	
Rétribution (rebate)	51,494 40	
		476,808 09
Bénéfice net		$ 27,230 71

L'actif de la compagnie est comme suit:

En caisse	$ 65,050 89
Primes en voie de recouvrement	92,182 77
Garanties et billets hypothécaires	211,859 84
Effets à recevoir pour primes	12,451 04
Bonds de la ville et autres bonds	129,616 55
Actions de la Cie du Gaz et autres actions	74,409 50
Primes d'agences en voie de transmission	9,787 21
Dû par des compagnies d'assurances	7,250 51
Propriété foncière au coin des rues Canal et Camp	70,452 77
Autres propriétés foncières	70,532 64
Succursale, troisième district, primé en recouvrement	1,675 70
Compte suspendu	2,070 16
	758,560 63

PASSIF.

Capital	$500,000 00	
Réserve pour risques non expirés le 31 décembre 1874	166,601 53	
Intérêts et dividendes non recouvrés	6,737 15	
Réclamations contre la compagnie	4,293 73	
		$677,632
Surplus plus que suffisant pour couvrir la dépréciation		80,928 27

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

J. TUYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi ce 15 janvier 1875.

JOHN LEMONNIER,

Troisième Justice de Paix de la paroisse d'Orléans.

Le 1er du courant, à une réunion des directeurs, il a été résolu de payer le dividende-intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT sur le capital, aux actionnaires ou à leurs ayant-cause, à dater du 1er février prochain.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 16 janvier 1875.

DIRECTEURS.

W. B. SCHMIDT,	A. M. BICKHAM;
PLACIDE FORSTALL,	AD. SCHREIBER
H. GALLY,	JULES TUYES,
CHARLES LAFITTE,	W. A. BELL,
W. VAN BAMTHUYSEN,	D. FATJO,
EMILE BOUNY,	D. D. ROGERS.

17janv—

Second Etat de Situation

— DE LA —

CIE D'ASSURANCE DELTA DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Conformément aux clauses de sa Charte Compagnie publie l'état suivant:

Montant des primes reçues durant les quinze mois expirés le 31 décembre 1873, à savoir:

Sur risques de feu	$114,062 23	
Sur risques de mer	59,855 27	
Sur risques de rivières	29,968 99	
Total des primes	$203,000 54	
Moins primes rendues	3,154 77	
Primes acquises	$199,845 76	
Déduit—Pertes par le feu	$46,106 25	
Pertes sur mer	42,115 75	
Pertes sur rivières	15,476 85	
	$102,696 97	
Réassurances	21,916 73	
Réfactions (rebate)	9,563 07	
Taxes	7,480 53	
Loyer	3,750 00	
Dépenses et profits et pertes	36,618 10	
		$181,024
Réservé pour primes non-terminées		$17,820 80

La Compagnie possède l'ACTIF suivant:

Capital en Stock-notes	[illegible]
Comptant	62,433 0
Comptes en voie de collection	18,580 2
Billets recevables	[illegible]
Prêts sur garanties	60,050 00
Prêts sur hypothèques	18,846 29
Stocks et Bons	5,870 80
Installations de bureaux et meubles	2,000 00
En mains d'agents en Europe, etc	5,125 43
	$254,517
Moins intérêts non-payés et dividendes	2,196
	$254,220 80

Copie correcte transcrite des livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU, Vice-Président.

L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, le 8me jour de janvier 1874.

E. BOUNY, Notaire public.

Directeurs (Trustees) élus pour servir en 1874:

A. Baldwin,	S. Henderson,	G. P. Blancan
A. Tertrou,	G. Berner,	G. J. Leeds,
A. M. Fortier,	F. Laborde,	T. L. Airey,
B. Huft,	J. Brunaso,	M. Krffer,
A. Hirsch,	E. E. Bryant,	O. Hopkins,
H. Kern,	W. B. Conger,	A. Palacio,
M. Beer	E. De Gas,	E. Ganucheau,
J. B. Camors,	W. A. Bell	H. Roos.

Premier état annuel

— DE —

L'ATLAS INSURANCE COMPANY DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Au No. 132 de la rue du Canal,

Le 13 décembre 1873.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans la partie fractionnelle de l'année expirée le 31 décembre 1873.

Primes d'incendies	$52,641	
Primes de rivières	1,115 5	
Total des primes	$53,815	
En moins—primes non expirées	35,876 75	
Montant net des primes		$17,928 29
A déduire:		
Pertes par les incendies—payées	$226 83	
Dépenses générales, moins profits, pertes et intérêts	12,164 95	12,391
Montant réservé pour pertes non réglées		$5,546 69

L'ACTIF de la compagnie est comme suit:

Prêts sur hypothèques, premières hypothèques sur propriétés foncières non grevées valant $305,450	$151,222 40
Propriétés foncières appartenant à la compagnie	17,500 00
Prêt garanti par des actions	1,009 00
Actions appartenant à la compagnie	27,650 00
Bons des Etats-Unis	8,000 00
Effets à recevoir	8,226 55
[illegible]	
8 pour cent d'intérêt	14,450 0
Intérêt	10,442 44
Primes en voie de recouvrement	27,480 86
Effets à recevoir pour primes	800 00
Dans la caisse de la banque entre les mains du trésorier	12,419 70
Mobilier du bureau, coffre-fort, fournitures d'agence	3,048 75
Capital souscrit en voie de règlement	65,451 50
	$355,942

PASSIF.

Capital, 4,182 2-3 actions, de $100, assurées à $75 l'action	$313,750
Montant réservé pour garanti surmontant tous les risques non expirés, formant 50 pour cent des primes non expirées	17,938 3
Primes non expirées, moins 50 pour cent réservé	17,938 45
Montant réservé pour perte non réglées	5,546 69
Salaires non payés	769 11
	$355,942 56

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

WM. H. STEVENSON, Président.

DOUGLAS WEST, Secrétaire P. F.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 1 [illegible] 1874.

Mutual Aid and Benevolent Life Insurance

ASSOCIATION OF LOUISIANA.

SIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

Année expirée le 31 juillet 1874.

Montant reçu de membres associés sur décès	$54,255	
Montant reçu, intérêt et dividendes	2,167 44	
Montant au crédit des profits et pertes	21,130 65	
		$87,554 34
Montant payé sur 28 décès	$45,650 00	
Annonces, Fournitures de Bureau, frais de Cour, de Poste		
Loyer et Salaires	10,879 28	—$56,129 2
		$31,425 00

PASSIF.

Polices	sec "A"	$5,802 25
Polices	sec "B"	4,376 12—$10,978 4

ACTIF.

En caisse	$3,256 56
Décès payés "non réclamé"	4,500 00
Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton	7,540 66
Chemin de fer Canal et Claiborne	5,200 75
Banque d'Amérique	4,310 50
Banque Nationale Mutuelle	5,000 00
Dû sur assessments en voie de recouvrement	8,003 00
Meubles de Bureau	1,486 68
Effets et recevoir	3,000 00
	$41,503 46

Rapport sur l'Etat

— DE LA —

BANQUE NATIONALE DE L'ETAT,

A la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du 1er mai 1875.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$1,220,778 28
Tiré au-delà du crédit	5,460 00
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation	556,000 00
Autres actions bons et hypothèques	34,993 80
Dû par des agents de réserve, approuvés	65,642 96
Dû par d'autres banques nationales	20,515 29
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat	372,476 66
Propriétés foncières, meubles et installations	114,610 01
Dépenses courantes et taxes payées	26,965 4
Primes payées	55,000 0
Echanges pour le Clearing-House	$266,816 12
Billets d'autres banques nationales	35,388 00
Petite monnaie, y compris les nickels	2,662 40
Espèces, y compris les gold Treasury notes	117,611 77
Billets Legal Tender	348,657 00
	$771,133 29
Fonds de rachat entre les mains du trésorier des Etats-Unis (5 pour cent des billets en circulation)	25,000 00
Dû par le trésorier des Etats-Unis, autre que le fonds 5 pour cent de rachat	1,990 00
Total	$3,281,127 09

PASSIF.

Capital payé	$800,000 00
Surplus de fonds	35,456 81
D'autres bénéfices non partagés	80,779 25
Billets de banque nationale, non rachetés	500,000 00
Dividendes non payés	5,025 40
Dépôts individuels sujets aux chèques	1,573,666 46
Certificats de dépôts payables sur demande	2,000 00
Chèques certifiés	49,982 00
Chèques de caissiers non payés	49 32
Dû à d'autres banques nationales	83,761 21
Dû à des banques et à des banquiers de l'Etat	119,738 02
Total	$3,281,127 09

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, CHAS. L. C. DUPUY, caissier de la susdite banque, déclare solennellement que le ci-dessus est exact et le susdit tableau exact.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

Signé sous serment pardevant moi, ce 14 mai 1875.

THEO. GUYOL, notaire public.

Exact—Témoins:

WM. G. VINCENT,
W. T. BLAKEMORE,
ALF. MOULTON,
Directeurs.

16 mai—6t

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de sa BIERE et de son ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardey. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés toutes les heures du jour.